

Séance du 15 Décembre 2017

Aménagement liaison cyclable Le Bourg - Le Pont : contractualisation d'un emprunt

Souscription d'un emprunt auprès du CREDIT AGRICOLE de NANTES pour financer les travaux d'aménagement de la liaison cyclable du bourg au village du Pont : montant du prêt : 150 000 € sur une durée de 15 ans au taux de 1.21 %

Construction bibliothèque : contractualisation d'un emprunt

Souscription d'un emprunt auprès du CREDIT MUTUEL de NANTES pour financer les travaux de construction de la bibliothèque : montant du prêt : 150 000 € sur une durée de 20 ans au taux de 1.40 %

Approbation du rapport de la CLECT de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique du 20 Novembre 2017

Une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a été créée entre la communauté de communes SUD RETZ ATLANTIQUE et ses communes membres, dont la mission est d'évaluer les montants des transferts de charges. Elle s'est réunie le 20 novembre 2017 pour évaluer les corrections fiscales liées à la fusion des communautés de communes de la Loire Atlantique Méridionale et de la région de Machecoul, afin de neutraliser les effets du « débasage » de la taxe d'habitation des communes de : LA MARNE, PAULX, SAINT ETIENNE DE MER MORTE et SAINT MARS DE COUTAIS. Son rapport précise la méthodologie mise en œuvre.

Compétence Eau et GEMAPI – modification des statuts de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Suite à la création de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique par fusion des Communautés de communes Loire-Atlantique Méridionale et de la région de Machecoul à compter du 1^{er} janvier 2017 et considérant que la loi NOTRe entraîne plusieurs modifications relatives aux Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre : approbation du transfert de la compétence «EAU» et «Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations» dite GEMAPI à la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique et approbation des statuts modifiés.

Création d'un regroupement pédagogique intercommunal avec la Commune de PAULX

Constitution, pour la rentrée de septembre 2018, d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) avec la Commune de PAULX avec la signature d'une convention pour une durée de 2 ans.

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

Décision d'accorder à M. Franck LAFARGUE une indemnité de conseil égale à 30 % de l'indemnité fixée par décret pour la durée du mandat.

Attribution médailles d'honneur régionales, départementales et communales

Décision d'attribuer une gratification sous forme de cadeau (chèque Cadhoc, chèque culture) pour l'octroi des médailles d'honneur régionales, départementales et communales aux agents et élus récipiendaires :

- 200 € pour la médaille argent (20 ans)
- 300 € pour la médaille de vermeil (30 ans)
- 350 € pour la médaille d'or (35 ans)

Acquisition d'un journal informatique

Acquisition d'un panneau d'affichage numérique outdoor de 2 m² auprès de la Société COCKTAIL VISION – à LA ROCHE SUR YON moyennant un coût total de 14 000 € HT.

Remplacement du délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable

En remplacement de M. René HERVOUET, délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable, M. Clément MICHAUD a été élu.

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

➤ **Concessions cimetière**

- Renouvellement concession cimetière n° 203 le 28 Novembre 2017 par Mme MICHAUD Gabrielle.

➤ **Marchés inférieurs à 10 000 €**

- Audit complémentaire charpente salle des sports auprès de E.D.M. pour 1 464,00 € HT

Questions diverses

Eglise

Les dalles côté ouest ont été refaites. Les vitraux côté ouest seront réparés en Janvier 2018.

Boulangerie

L'assurance a remboursé les dégâts suite au vol. Seront rajoutés : 1 sirène, des radars

Marché de Noël

Une subvention d'un montant de 250 € a été sollicitée pour le manège et 50 € pour le pot d'accueil.

CCSRA

La Communauté de communes mandatera un agent pour recenser tous les projets des communes et demander les subventions adéquates dans les différentes instances.

VIVAL

Une « boîte à livres » a été demandée à CASINO.